

5 étapes pour une mission *de service civique réussie*

#2- Recruter les volontaires



ETAPE #3 : *Faire connaître votre annonce*

Sur le site web de l'Agence du Service Civique :

après validation, l'offre sera diffusée sur le site de l'agence du Service Civique. Assurez-vous de bien fournir un contact (téléphonique, courriel) afin qu'ils puissent obtenir les réponses à leurs questions en plus d'envoyer leur candidature.

Auprès des prescripteurs jeunesse :

pour diversifier le profil des candidatures, vous pouvez diffuser également votre offre auprès des prescripteurs jeunesse de votre territoire, au-delà du partenariat existant avec les missions locales : point info jeunes, universités, clubs sportifs ou culturels, etc.



ETAPE #4 : *Organiser des entretiens*

Dédier une journée pour cela avec deux moments clefs :

1/ Réunion collective d'information avec tous les candidats (maximum 6) : pour définir les attentes et les contraintes avant d'aller plus loin

2/ Entretien individuel pour les volontaires motivés suite à cette première rencontre : c'est le moment de vérifier leurs motivations, mais aussi leurs savoir-faire et leurs savoirs-être.

Bonne pratique : Recruter un binôme aux parcours différenciés afin qu'ils puissent s'appuyer des compétences complémentaires. La mission doit être accessible à tous, quel que soit le niveau de formation, et la diversité des parcours de volontaires est gage de richesse et de succès.